

Actualités PIMPRESZ



Bulletin Municipal Janvier 2023



Dans ce numéro :

- ◆ Le mot du Maire
- ◆ La Mairie
- ◆ Etat Civil
- ◆ Nos Habitants
- ◆ Travaux en cours et à venir
- ◆ Informations diverses
- ◆ Numéros utiles
- ◆ Petits moments de convivialité
- ◆ Animations communales
- ◆ L'Ecole / Le Périscolaire
- ◆ Centre de Loisirs
- ◆ Les Associations

Le Mot du Maire...



Chères Pimpreziennes, Chers Pimpreziens,

Cette mandature a commencé avec la crise sanitaire qui a repoussé nos prises de fonctions de trois mois. Ont suivi ensuite : les restrictions de déplacements, la gestion du confinement, des masques, les protocoles pour nos écoles, les situations difficiles pour certains de nos habitants, les évènements nouveaux sur notre commune comme la venue des gens du voyage, les incendies le long de la voie ferrée, des accidents graves et de nombreuses incivilités.

Rien ne nous aura été épargné.

Nous avons dû également réorganiser les services administratifs de la Mairie. Nous étions conscients des problèmes à régler, mais nous étions loin d'imaginer l'ampleur de la tâche, sans oublier la découverte au fil du temps d'autres difficultés à solutionner.

La priorité était de mettre de l'ordre dans les dossiers des carrières de nos agents communaux. C'est chose faite et nous en sommes très satisfaits. C'est ce que toute administration doit à ses agents.

Mais le travail ne manque pas. L'ensemble du Conseil Municipal ainsi que tous nos agents œuvrent dans le seul but d'améliorer, d'entretenir, de rénover et de construire votre cadre de vie. Je les remercie pour leur dévouement, leur professionnalisme et leur implication quotidienne pour répondre aux besoins des habitants.

Depuis quelques mois, vous avez constaté le travail effectué par nos agents du service technique, dans l'entretien des espaces publics et des bâtiments.

Vous avez également constaté un service administratif dynamique et efficace à la Mairie, pour vous aider dans toutes vos démarches au quotidien.

Un beau travail a été fait cette année dans notre bibliothèque municipale pour recevoir confortablement les passionnés de lecture. Nous vous y attendons nombreux. Faites vivre votre bibliothèque, elle est gratuite et nous essayerons de répondre à vos attentes.

Depuis peu, vous disposez d'un temps pour vous initier à l'informatique et à internet, en partenariat avec les services de la CC2V. Là aussi, nous vous y attendons nombreux.

Le Mot du Maire... (suite)

Je suis également très satisfait du travail qui a été réalisé dans les classes, la cantine et le périscolaire depuis la crise sanitaire, afin que ces lieux d'accueils soient conformes aux attentes des parents, des enfants et des enseignantes.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont décidé de s'installer sur notre belle commune rurale de PIMPREZ. Faites vous connaître auprès de notre secrétariat de Mairie.

Je remercie les membres Centre Communal d'Action Sociale pour leur travail et leur soutien, dans l'aide et l'accompagnement de celles et ceux qui traversent de douloureuses épreuves. Avec solidarité et empathie, vous avez contribué à soulager leur peine et leurs difficultés.

Depuis trois ans, la crise sanitaire contraint l'activité de nos associations. J'ai entendu vos suggestions pour faire revivre certaines d'entre elles et ainsi dynamiser les activités, les liens sociaux et concrétiser certaines initiatives.

Je compte sur vous, sur vos idées ; le Conseil Municipal et moi-même serons à vos côtés pour vous aider dans votre engagement associatif.

Je félicite les associations qui ont relancé leurs activités comme le Comité des Fêtes, le Club des Aînés, le Yoga, les Anciens Combattants et également les membres de l'Association des Véhicules Militaires de Picardie qui sont toujours présents aux côtés du Conseil Municipal pour les cérémonies commémoratives et leur participation aux animations du 14 juillet.

Pour nous qui vivons dans les villages ruraux, je tiens à remercier et féliciter chaleureusement les forces de gendarmerie et les sapeurs-pompiers pour leur précieuse aide à nos côtés dans des moments critiques. Je fais le vœu pour 2023 que leurs dotations humaine et matérielle soient à la hauteur de leurs besoins, afin qu'ils puissent accomplir sereinement leur mission sur nos territoires, pour la sécurité de nos administrés. J'exprime également un grand remerciement au personnel de santé qui travaille dans des conditions de plus en plus compliquées, mais assure avec dévouement leur mission pour le bien être de nos concitoyens.

L'année 2023 s'ouvre sur de grandes incertitudes. Nous devons toujours faire face à l'épidémie du Covid-19, qui frappe encore les plus fragiles d'entre nous. Nous devons rester prudents et vigilants ne l'oublions pas.

C'est également dans un contexte économique et social difficile que débute cette nouvelle année. En effet, comme vous, la collectivité subit de fortes augmentations. La hausse des coûts liés à l'énergie, les augmentations du coût des repas pour notre cantine, nos différents prestataires qui ont augmenté leurs tarifs, un accroissement de la masse salariale avec un relèvement du point d'indice de + 3.5% à partir du 1er juillet 2022, cette revalorisation nécessaire et légitime pour nos agents.

Toutes ces majorations pèsent lourdement sur le budget de « fonctionnement » de notre commune. Nous sommes conscients de la nécessité de faire des économies. C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé d'éteindre l'éclairage public de 23h00 à 5h00. Peut-être faudra-t-il envisager l'élargissement de cette plage horaire ; nous l'étudierons.

Nous avons également attiré l'attention de nos agents sur ces économies d'énergies. C'est l'affaire de tous.

Le Mot du Maire... (suite)

L'année 2022 nous a enfin permis de pouvoir renouer avec certains rendez-vous auprès de nos administrés.

- ◆ Au mois d'avril, vous avez été nombreux à participer à la chasse aux œufs autour de notre salle des fêtes, pour le plaisir des enfants.
- ◆ Au mois de juin, sous une météo estivale la fête du village et sa brocante ont battu un record d'exposants et de fréquentation.
- ◆ A la retraite aux flambeaux, aux animations du 14 juillet, au repas du soir ainsi qu'à la soirée dansante durant laquelle le feu d'artifice a été tiré.
- ◆ Le dernier week-end du mois d'août, vous étiez nombreux à participer à la marche autour de PIMPRESZ et CHIRY-OURSCAMP, suivie d'un barbecue.
- ◆ En septembre, la première opération « Nettoyons la Nature » a connu un vif succès pour le bien être de notre territoire.
- ◆ Vous nous avez honorés de votre présence aux commémorations du 19 mars, du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre.
- ◆ Il y a eu affluence au repas de nos aînés le 26 novembre dernier.
- ◆ Il en a été de même aux festivités de Noël qui ont débuté le 3 décembre par l'inauguration des sapins devant la Mairie, accompagnée de vin et de chocolat chauds ainsi que de mignardises.
- ◆ Au Noël des enfants à la cantine.
- ◆ A la distribution du colis de nos aînés.
- ◆ Ainsi que de l'après-midi réservé au spectacle des enfants, suivi d'une distribution de cartes cadeaux et d'un goûter qui n'avaient pu avoir lieu depuis plusieurs années.
- ◆ Sans oublier notre première cérémonie des Vœux du 6 janvier 2023.

Un grand merci à toutes et tous pour :

- ◆ Votre participation,
- ◆ Vos encouragements et remerciements qui nous motivent pour nos futures manifestations de 2023.

Le calendrier de la construction des ateliers municipaux est respecté. Cette dernière est une nécessité pour notre commune. L'ensemble du matériel sera centralisé sur un seul site et offrira de bonnes conditions de travail à nos agents du service technique.

Je remercie l'ensemble des intervenants qui travaillent sur cette construction : Mme Corinne VERCOUTERE - notre architecte, Mme Elodie DEBRAINE pour l'assistance maître d'ouvrage de l'ADTO et toutes les sociétés en charge du contrôle et de la sécurité, ainsi que les entreprises qui construisent ces ateliers. Ce bâtiment devrait être achevé pour le mois de mars 2023.

Les travaux de construction du Canal Seine Nord Europe (CSNE) se profilent de plus en plus. Le quai situé sur la commune de PIMPRESZ est achevé. Nous avons constaté l'important déboisement effectué sur l'emprise du CSNE. Nous avons une vision nouvelle de notre territoire.

Le Mot du Maire... (suite)

Les travaux de réalisation de la construction du nouveau pont sur la commune de PIMPREZ et la route qui reliera la RD40, au rond-point de la desserte industrielle, sont en cours. Votre Conseil Municipal poursuit ses démarches pour trouver une alternative et une solution à la coupure de la RD608, au niveau du CSNE. Nous avons fait des propositions qui, nous l'espérons, seront étudiées avec attention par le Conseil Départemental en concertation avec vos élus de PIMPREZ.

La Société LAFARGE exploite depuis quelques mois le site de PIMPREZ. Un comité de pilotage a été mis en place pour réunir la Société LAFARGE, les élus de la commune de PIMPREZ ainsi que les communes limitrophes du site d'exploitation, comme RIBECOURT-DRESLINCOURT, BAILLY, et SAINT-LEGER-AUX-BOIS ainsi que certains riverains.

Lors de la première réunion, la Société LAFARGE a rappelé les conditions d'exploitation autorisées par arrêté préfectoral.

Nous avons toujours été attentifs sur la problématique du transport de ces granulats. La Société LAFARGE réaffirme sa volonté de transporter ces matériaux en privilégiant la voie fluviale pour des raisons de sécurité, de praticité et de coûts. **RAPPEL : Il est formellement interdit de pénétrer aussi bien sur le chantier du CSNE que sur le site d'exploitation de LAFARGE. L'accès est formellement interdit au public.**

La rénovation de notre Monument aux Morts ainsi que des Calvaires Rue Cezslaw Barski et Rue Pierre et Marie Curie est réalisée. Nous tenons à remercier le Conseil Régional pour la subvention qui nous a été accordée.

Nous poursuivons bien évidemment nos études sur nos autres projets qui devraient voir le jour dans les prochains mois, à savoir :

- ◆ l'aire de jeux pour les enfants.
- ◆ l'isolation de notre salle des fêtes.
- ◆ l'éclairage public en leds Ruelle du Canal, Rue Louis Clotuche, Rue des Champs de Menthe et Rue de la Couture.
- ◆ L'intervention du service gendarmerie dans l'étude pour mettre en place la vidéo protection.
- ◆ La route communale au lieu-dit « Saint-Marc » sera réparée au cours du premier semestre 2023.

Tout au long de l'année, nous sommes victimes d'incivilités. Nous avons été victimes de vol de panneaux de signalisation, de dépôts sauvages de déchets, de nuisances sonores par des quads, motos et des vitesses excessives dans les rues du village. Le 15 décembre dernier à 16h, 9 plaques d'égouts ont été volées à PIMPREZ. Le « Gang des voleurs de plaques d'égouts » a été appréhendé le même jour entre SEMPIGNY et PONT-L'EVEQUE. C'est un véritable fléau pour les collectivités victimes de ces méfaits.

Ce sont même des comportements et agissements criminels car une de ces 9 plaques se trouvait sur la chaussée. Un grand merci aux habitants qui nous ont signalé rapidement ces vols. Nous avons agi immédiatement ce qui a évité très certainement un drame.

Le Mot du Maire... (suite)

Vos élus de PIMPRESZ ont répondu présents à l'appel des Conseillers Départementaux pour défendre le maintien d'un médecin au SMUR de NOYON. C'est un enjeu vital pour notre service d'urgences sur notre territoire. L'espoir est grand pour conserver ce médecin et nous resterons mobilisés avec tous nos collègues élus pour défendre ce service qui doit être rendu à nos administrés.

Je remercie tous nos partenaires institutionnels qui accompagnent chaque jour notre collectivité.

L'Etat, la Région, le Département, la CC2V, les syndicats d'eau et d'assainissement, la liste n'est pas exhaustive.

Arrivé au terme de mon propos, il me reste à présent à vous souhaiter, avec une profonde sincérité, une bonne santé et une année heureuse, empreinte de bienveillance et d'humanisme.

**Bonne et Heureuse Année 2023
à toutes et à tous. Portez-vous bien**



Le Maire,
Pascal LEFEVRE

La Mairie



Rue de l'Église - 60170 PIMPRESZ

Tél : 03.44.76.84.84

Mail : mairie-de-pimprez@wanadoo.fr

 **Site internet** : <https://mairiedepimprez.fr>

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi : de 15h00 à 19h00

Mercredi : de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Jeudi : de 15h00 à 18h00

Vendredi : de 13h30 à 16h30

1er Samedi du mois : de 9h00 à 11h30

Pour les dossiers importants merci de prendre rendez-vous

Horaires du Périscolaire

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 07h00 à 08h35 et de 16h45 à 18h30

Téléphone : 03.44.75.61.49 **Mail** : periscolaire@orange.fr



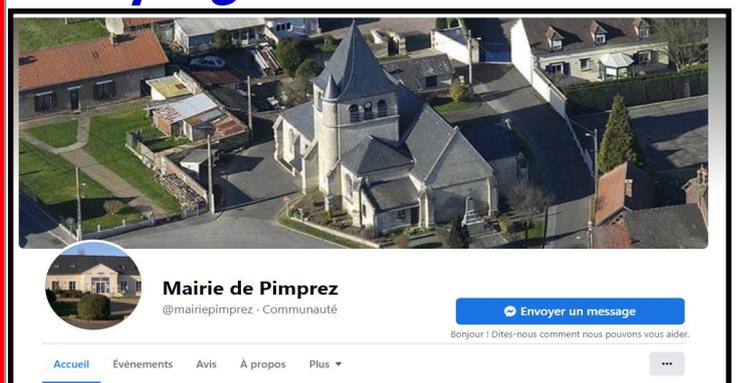
La Bibliothèque est ouverte. Nous vous y attendons nombreux!!!

Mardi : de 15h00 à 19h00

Mercredi : de 10h00 à 12h00
de 15h00 à 18h00

1er samedi du mois
de 9h00 à 11h30

La page Facebook



Cimetière

Horaires d'ouverture

du 1er avril au 31 octobre :

8h00 à 19h00

du 1er novembre au 31 mars :

8h00 à 18h00

Etat civil

PACS



Mme Marie-Françoise DEPREZ

et

Monsieur Patrick VEYSSIER

Le 12 juillet 2022

NAISSANCES



BOSSOU Noah
né le 17 juillet 2022 à Compiègne

VERPLANCKE Matias
né le 17 novembre 2022 à Compiègne



MASSON Noélie
née le 17 décembre 2022 à Compiègne

Ne figurent sur cette page que les annonces pour lesquelles nous avons reçu l'autorisation

Nos habitants



Vous venez récemment d'emménager ? Vous comptez vous installer prochainement à PIMPRESZ

Propriétaires ou locataires :

- ⇒ Veuillez remplir le « Formulaire de collecte – Fichier Population » ci-joint. **Ces informations nous sont indispensables pour les festivités avec les enfants, ainsi que celles pour nos Aînés.**
- ⇒ Afin de faciliter le travail de chacun, merci d'apposer **vos** ou **vos noms** sur votre boîte aux lettres ainsi que **vos** numéro de rue. Cela aidera également la Poste qui rencontre des difficultés de distribution et nous-mêmes lors de distribution d'informations.
- ⇒ L'ensemble des élus et des agents communaux vous souhaitent la bienvenue à PIMPRESZ, commune qui est désormais la vôtre. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec M. le Maire qui se fera un plaisir de vous recevoir.



Vous quittez notre village :

Propriétaires ou locataires :

- ⇒ Veuillez informer le secrétariat de Mairie afin de vous faire radier dans notre logiciel « Population ».
- ⇒ Dans la mesure du possible, merci de nous indiquer votre future adresse.



Autoentrepreneurs, entreprises, sociétés., associations..

- ⇒ Vous pouvez vous vous faire connaître en Mairie en remplissant le formulaire « **Autorisation de diffusion des coordonnées pour les entreprises et les associations** » ci-joint et en nous le transmettant dans la boîte aux lettres.

Travaux en cours ou à venir...

Aménagements à l'école

Un second range vélos a été acheté en plus de celui existant et du range trottinettes.



Plan particulier de mise en sûreté

Plan
Particulier de
Mise en
Sûreté

Nous avons procédé à l'installation d'un dispositif réglementaire PPMS dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement.

Le coût total de cette installation s'est élevé à 4 000.56€

Aménagements du cimetière

Une poubelle jaune a été installée au cimetière afin de procéder au tri selon les conseils suivants :



Vous pourrez dans un bac réalisé par nos agents techniques, y déposer vos pots en plastique et en terre, **en bon état**, afin que les personnes intéressées puissent se servir.



IMPORTANT : Prochainement un bac destiné au compost, en cours de réalisation par nos agents techniques, sera installé afin d'y déposer les déchets verts. Un grand merci à SECURITE FEU qui nous a fourni des palettes.

Travaux en cours ou à venir (suite)...

Construction du local technique

Le 09 septembre 2022

1ers coups de pelle pour
l'installation de la base de vie



Octobre 2022

Montage de la structure



Novembre 2022

Couverture et montage du bardage



Décembre 2022

Pose des menuiseries
extérieures et de l'isolation



Travaux en cours ou à venir (suite)...

Construction du local technique (suite)

Décembre 2022

Montage du bardage extérieur

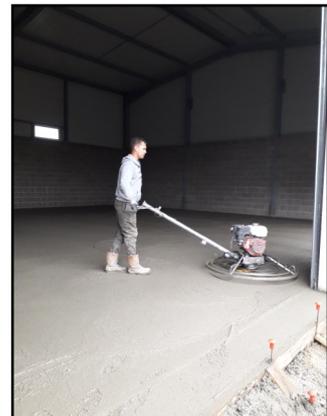


Aire de lavage



Janvier 2023

Coulage de la dalle béton



Travaux en cours ou à venir (suite)...

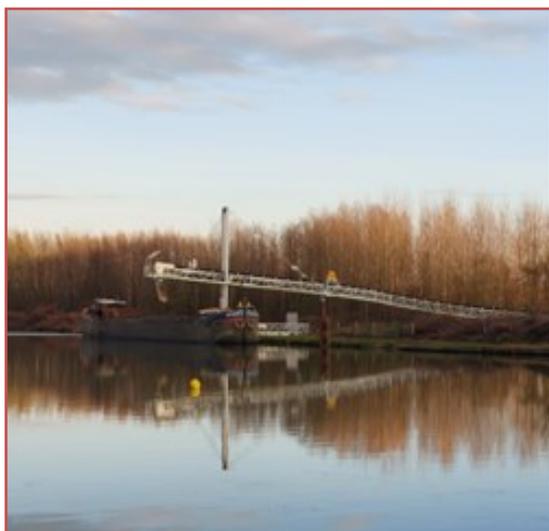
Travaux du Canal Seine Nord Europe



Ces clichés ont été réalisés par Jean-Christophe HECQUET.

Fin des travaux sur le quai de PIMPRESZ qui est donc opérationnel pour le stationnement et le chargement des bateaux, exclusivement pour les chantiers du Canal en cours et à venir.

Travaux de l'entreprise LAFARGE



Travaux en cours ou à venir (suite)...

Entretien des espaces verts le long de la voie ferrée par les agents techniques de la commune



Réparation par les agents techniques du parapet de la Rue Cezslaw Barski retrouvé dégradé



Réfection du Monument aux Morts par l'entreprise TARDIEU

**A
V
A
N
T**



**A
P
R
È
S**



Travaux en cours ou à venir (suite)...

*Réfection des calvaires Rue Cezslaw Barski
et Rue Pierre et Marie Curie par l'entreprise TARDIEU*

Calvaire Rue Cezslaw Barski

A
V
A
N
T



A
P
R
È
S



Calvaire Rue Pierre et Marie Curie

A
V
A
N
T



A
P
R
È
S



La croix étant en mauvais état, sa restauration ne semble pas possible. Nous allons donc en faire refaire une nouvelle.

Informations...

Changement de la limitation de vitesse Route de Ribécourt et Rue des Ecazieux...

Ces voies sont désormais limitées à 50 kms/heure.

IMPORTANT

Nous vous remercions pour votre vigilance.

Route de Ribécourt



Rue des Ecazieux



Notre eau...

Selon les résultats de la direction sanitaire de l'ARS, prélèvement effectué le vendredi 2 septembre 2022, la conclusion sanitaire confirme « que notre eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés ».



DIRECTION DE LA SECURITE SANITAIRE ET DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE
SOUS-DIRECTION SANTE ENVIRONNEMENTALE
Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00143331)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur Général de l'ARS et par délégation,

L'ingénieure d'études sanitaires


Marion MINOUFLET

Informations (suite)...



Tous les jeunes hommes et jeunes filles sont tenus de se faire recenser, à partir du lendemain de leur 16 ans.

Il y a désormais deux possibilités : soit en Mairie, soit en ligne sur www.defense.gouv.fr/jdc

Une attestation de recensement est remise à cette occasion, elle sera demandée lors de l'inscription aux examens (CAP, BEP, BAC...) et pour le passage du permis de conduire. Cette attestation est à conserver précieusement.



En période de grand froid

GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR

Le grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.



Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.

Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.



Quand je sors je me couvre suffisamment afin de garder mon corps à la bonne température.

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.



Je suis prudent et je pense aux autres.



- Je limite les efforts physiques, comme courir.
- Si j'utilise ma voiture, je prends de l'eau, une couverture et un téléphone chargé, et je me renseigne sur la météo.
- Je suis encore plus attentif avec les enfants et les personnes âgées, qui ne disent pas quand ils ont froid.



Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le 115

Pour plus d'informations : <https://meteofrance.fr> ou 32 50 (2,99 € / appel + prix appel) • www.bison-fute.gouv.fr • <https://solidarites-sante.gouv.fr> • www.santepubliquefrance.fr

Informations (suite)...

PIMPRESZ, pour l'Emploi

Le bus pour l'emploi du Conseil Départemental de l'Oise fera escale à PIMPRESZ, installé sur le parking devant la Mairie durant la période des travaux du local technique :

⇒ **Le jeudi 16 février 2023 de 14h00 à 16h45**

⇒ **Le jeudi 30 mars 2022 de 14h00 à 16h45**

Les agents et professionnels qui sont à bord, vous proposent :

- ◆ L'aide à la recherche d'emploi,
- ◆ La formation,
- ◆ Un suivi personnalisé,
- ◆ La rédaction de CV,
- ◆ L'aide à la création d'entreprise,
- ◆ La valorisation du parcours professionnel, etc...

Nous vous encourageons vivement à vous y rendre si vous êtes concernés. En effet, près d'une personne sur deux montée dans le bus départemental pour l'Emploi trouve un emploi, une formation ou monte son entreprise.

Passez au covoiturage

Passez au covoiturage

Oise Mobilité vous offre la possibilité de simplifier vos déplacements. Mais pas seulement ! Le covoiturage est aussi synonyme d'économie, d'écologie, de convivialité et de sécurité !

Covoiturer, c'est :



Les + du covoiturage Oise Mobilité

Une recherche cartographique

qui vous permet de mieux visualiser les trajets que vous recherchez.

Une calculatrice d'indemnité de covoiturage

qui calcule la durée du trajet, les émissions de CO₂ et le prix estimé par passager.

Un site accessible et compatible

que ce soit avec vos smartphones, tablettes ou ordinateurs !

Indemnités

Si vous ne souhaitez pas échanger d'argent, choisissez d'alterner les véhicules. Dans le cas contraire, il est d'usage de partager les frais d'essence, de péage et de parking.

Assurance

Toutes les personnes transportées sont couvertes par la garantie obligatoire de responsabilité civile en cas d'accident. Vous pouvez toutefois signaler le covoiturage auprès de votre assurance.

Impôts

Si vous êtes soumis à la déduction forfaitaire, vous n'avez rien à déclarer. Dans le cas de la déclaration des frais réels, seul le conducteur doit déduire les sommes qu'il perçoit du passager.

Le covoiturage c'est quand je veux et avec qui je veux !

Je participe, c'est facile !
C'est simple et gratuit !

Étape 1

Je m'inscris en quelques minutes sur www.covoiturage-oise.fr

Cela ne m'engage à rien ! Je peux annuler mon inscription en un clic.

Étape 2

Je prends contact avec les covoitureurs qui me sont présentés

Beauvais → Compiègne
15/04/2015
18h00

Isabelle M.
Conductrice
Contact

Beauvais → Compiègne
15/04/2015
18h30

Sam B.
Conducteur
Contact

Beauvais → Compiègne
15/04/2015
18h45

Mat O.
Conducteur
Contact

Étape 3

Je covoiture une première fois

Je suis libre d'augmenter ou de réduire la fréquence du covoiturage, il suffit de bien communiquer avec mon covoitureur !

Le site me présente en priorité les voisins qui font le même trajet et aux mêmes horaires.

Je reçois un email dès qu'un covoitureur s'inscrit sur un trajet identique au mien.

Informations (suite)...

RAPPEL concernant le tri des déchets

Le tri des déchets est l'affaire de tous!!

Nous nous permettons de faire appel à votre attention afin que vous vous conformiez aux conseils ci-dessous. Le traitement de nos déchets destinés au bac gris est très onéreux. C'est pourquoi nous comptons sur votre vigilance de chaque jour.

BAC VERT : uniquement les **EMBALLAGES** en verre

Que fait-on du verre ? #SUIVEZMOI



18000010046



NE PAS METTRE

- vaisselle cassée
- ampoules
- vitres

Bac gris ou déchetterie

SI BESOIN, PENSEZ AUX BORNES À VERRE !

Un problème de collecte ou avec vos bacs ?
Service Environnement CC2V
TÉL. : 03 44 96 31 00
www.cc2v.fr



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT



ROUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE + NOUVEAU



PAPIERS, EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON



EMBALLAGES EN MÉTAL



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

JE RÉDUIS Mes déchets Ma consommation

Pour réduire mes emballages, je peux aussi acheter en vrac.

Un doute, une question sur le tri ?
#SUIVEZMOI sur consignedetri.fr

Un problème de collecte ou avec vos bacs ?
Service Environnement CC2V
TÉL. : 03 44 96 31 00
www.cc2v.fr



BAC MARRON uniquement les **déchets végétaux**



JE RÉDUIS Mes déchets Ma consommation

Pensez au **compostage DE L'ENGRAIS GRATUIT !**

ON PEUT DÉPOSER DANS LE BAC MARRON

- Les végétaux issus des tontes ou des tailles,
- les feuillages, les petits branchages, les végétaux flétris

PAS DE TERRE - PAS DE TRONCS (liste non exhaustive)

- Les pots de fleur et les films plastiques
- La terre, les cailloux, les souches,
- Les troncs et branches d'un diamètre supérieur à 40 mm et/ou d'une longueur supérieure à 1 mètre.

Un problème de collecte ou avec vos bacs ?
Service Environnement CC2V
TÉL. : 03 44 96 31 00
www.cc2v.fr



Bac gris : uniquement les **déchets résiduels**



JE RÉDUIS Mes déchets Ma consommation

Pour les déchets **biodegradables** pensez au **compostage DE L'ENGRAIS GRATUIT !**

NE PAS JETER Piles et appareils électriques, déchets dangereux

DEPÔT EN DÉCHETTERIE

VÊTEMENTS, LINGES DE MAISON ET CHAUSSURES dans l'un des 30 points d'apport volontaire disponibles sur le territoire.
www.ecotic.fr

Un problème de collecte ou avec vos bacs ?
Service Environnement CC2V
TÉL. : 03 44 96 31 00
www.cc2v.fr



LE CONSEIL

DÉPARTEMENTAL

S'ENGAGE



**pour la sécurité
des 65 ans et plus**



AIDE DE 300€

pour l'achat d'alarme anti-intrusion.

Plus d'informations et inscriptions au

03 44 82 60 60 ou sur **OISE.FR**

Informations (suite)...

**AIDE À L'ACHAT
D'UNE ALARME
ANTI-INTRUSION**

Proposée dès cet automne par le Conseil départemental de l'Oise, l'aide à l'acquisition d'une alarme anti-intrusion est une aide de 300 € destinée aux personnes de 65 ans et plus ayant leur résidence principale dans l'Oise.

Ce dispositif apporte une nouvelle solution concrète pour sécuriser le domicile des personnes les plus vulnérables.



La demande s'effectue simplement après des services du Conseil départemental :

1



Munissez vous de votre facture établie par un commerçant* de l'Oise à compter du **14 OCTOBRE 2021** (date de la facture acquittée /aisant fol).

2



Rendez-vous sur **oise.fr** pour imprimer votre dossier de candidature ou sur **aide-alarme.oise.fr** pour effectuer votre demande en ligne.

3



Le Conseil départemental instruit votre dossier.

4



L'aide vous est versée après acceptation de votre demande.



Toutes les informations au numéro unique **ALLO OISE SÉNIORS**

03 44 82 60 60

PLUS D'INFORMATIONS SUR OISE.FR

* Tout démarchage au nom du Conseil départemental qu'il soit à domicile, par téléphone, ou par courriel est à considérer comme abusif et frauduleux.

Informations (suite)...



Tel : 03.44.76.84.84
mairie-de-pimprez@wanadoo.fr

JE DEVIENS BÉNÉVOLE



J'ai du temps libre

J'ai envie
d'être utile
près de
chez moi

J'aime le contact
avec les Séniors

Vous avez du temps libre pour des visites de convivialité Monalisa promenade, lecture à voix haute, échanges, jeux ...

Inscrivez-vous sur votre plateforme locale
www.jaide-ici-oise.fr

Contactez le Centre Social
et Culturel de Lassigny
au **03 44 43 51 60**

ou Allo Oise Séniors :
03 44 82 60 60

Allo-oise-seniors@oise.fr

www.oise.fr

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE POUR LES SÉNIORS



COMPOSITION DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS
Membres de droit



Membres experts



Informations (suite)...

BIEN PLUS QU'UN DON DE SANG... UN DON DE VIE !

Chaque don que vous faites suit un processus qui le conduit en toute sécurité du donneur au patient. Grâce à vous, l'EFS transforme tous les jours vos dons en vies !

1 Le prélèvement

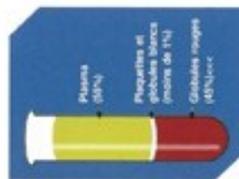
2 La qualification biologique des dons

Les tubes échantillons recueillis lors du prélèvement sont analysés (virologie, sérologie, immunologie, numération sanguine). Si une anomalie est détectée, la poche est écartée et le donneur est averti par courrier.



réparation

filtré afin de diminuer le nombre de globules blancs. Le sang est séparé en ses différents composants : globules rouges, plaquettes et plasma.



4 La distribution/délivrance

Le produit sanguin, préparé et qualifié, est ensuite délivré puis transfusé au patient selon la prescription des médecins

5 LA VIE !

Ultime vérification de la compatibilité donneur/receveur au lit du patient, juste avant la transfusion.



MERCI DE DONNER ET DE CONTINUER A DONNER PRENEZ RENDEZ-VOUS !

CHEVALET
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Les donneurs qui se présentent sans rendez-vous sont acceptés en fonction des places disponibles

2022 :
les mardis :
20 septembre
18 octobre
15 novembre
20 décembre

2023 :
les mardis :
17 janvier
21 février
21 mars
18 avril
16 mai
20 juin
18 juillet
16 août (mercredi exceptionnellement)

De sept. à déc. :
En attente, fonction de la programmation au Chevalet.



Scannez moi, et prenez votre prochain rendez-vous directement sur mon rdv moyen

Si vous avez un empêchement après avoir pris rendez-vous, téléphonez au :

03 28 54 22 58

pour l'annuler, vous laisserez ainsi votre place à un autre donneur !

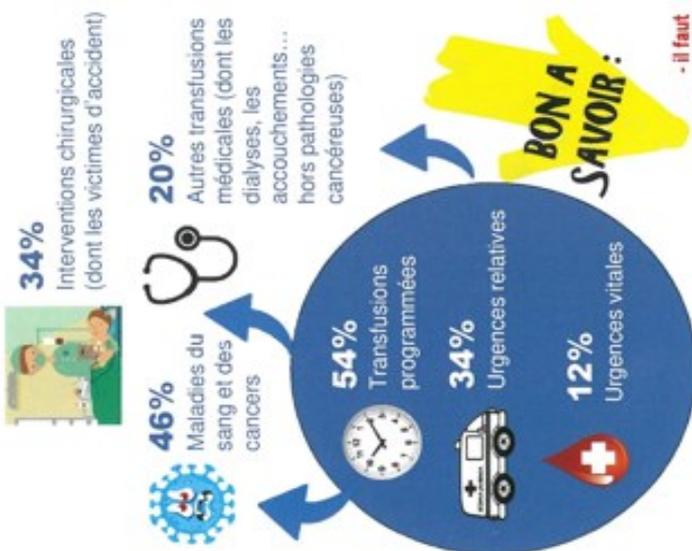
POUR EVITER DE PERDRE DU TEMPS :

Evaluez votre aptitude au don sur dondesang.efs.sante.fr rubrique « puis-je donner mon sang ? » Faites le test !

Source : Etablissement Français du Sang

POURQUOI VOTRE DON EST SI PRECIEUX...

Aujourd'hui il n'existe aucun substitut au sang humain et les produits sanguins ont une durée de vie limitée. Donner son sang régulièrement est donc indispensable pour des milliers de patients.



Durée : De votre arrivée à votre départ, il faut compter 1 heure.

Conservation : Les globules rouges se conservent 42 jours, les plaquettes 5 jours.

Délai : Il faut respecter un délai de 8 semaines entre 2 dons.

Fréquence : Une femme peut donner son sang 4 fois par an, un homme 6 fois par an.

Réalisé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Informations (suite)...

Depuis le 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer gratuitement vos dossiers en ligne, comme indiqué ci-dessous. Si vous avez besoin de conseils n'hésitez pas à vous rapprocher de votre Mairie.

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

À partir du 1^{er} janvier 2022
vous avez la possibilité de
déposer **gratuitement** vos
dossiers en ligne.

Pour quelles demandes ?

Permis de construire

Déclaration préalable

Certificat d'urbanisme

Permis d'aménager

Permis de démolir

Quels sont les avantages ?

- Service accessible en ligne depuis chez vous
- Des échanges simplifiés
- Suivi de l'avancement de vos dossiers en temps réel

Renseignements auprès de votre mairie et
sur www.cc2v.fr

Comment effectuer sa démarche en ligne ?

1

Rendez vous sur gnau-cc2v.fr

2

Créez un compte ou connectez vous

3

Choisissez le type d'autorisation

4

Remplissez le formulaire

5

Déposez les pièces obligatoires
(plans, photos...)

6

Validez

Rappel : Si vous préférez, il est toujours possible de déposer vos dossiers en version papier auprès de votre mairie.



Informations (suite)...



Bien informé = bien logé : consultez l'ADIL 60

L'ADIL 60 est l'Agence Départementale d'Information sur le Logement. C'est une association présidée par le Conseil Départemental et conventionnée avec le Ministère du Logement

Elle renseigne et conseille gratuitement sur les sujets suivants :

- Rapports locatifs
- Accession à la propriété
- Conseils sur les prêts et plans de financement
- Copropriété
- Fiscalité du logement
- Simulations fiscales
- Contrats de vente, de construction, de travaux....
- Prévention des impayés et des expulsions
- Lutte contre l'habitat indigne
- Amélioration de l'habitat
- Conseil sur les travaux d'amélioration thermique et sur les aides...

L'ADIL tient des permanences de proximité à la CC2V à Thourotte.

Il est possible de prendre rendez-vous sur le site internet de l'ADIL.

ADIL 60 : 17 rue Jean Racine 60000 Beauvais – 03.44.48.61.30

contact@adil60.fr - www.adil60.org

IMPORTANT

Par mail reçu en Mairie le 22 novembre dernier, l'ADIL nous a signalé que des personnes mal intentionnées effectuaient un démarchage téléphonique au nom de l'ADIL de L'Oise. L'Adil 60 tient à rappeler qu'elle est porteuse de 2 missions de service public : le conseil-info logement d'une part et le conseil-info énergie d'autre part. L'Adil 60 n'effectue donc aucun démarchage téléphonique sur quelque sujet que ce soit.

Le Directeur Alain Dehaut

Informations (suite)...



France
services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



Trois France Services
vous accueillent
dans le Noyonnais



À Guiscard
À Noyon
À Carlepont

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les animateurs France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.



France
services

Horaires d'ouverture

Lundi 9h-12h30 13h30-17h

Guiscard (63 rue de l'épée)

Mardi 9h-12h30 13h30-17h

Noyon (Place Saint-Barthélémy)

Mercredi 9h-12h30 13h30-17h

Carlepont (58 place des Droits de l'Homme)
(Près de l'église)

Jeudi 9h-12h30 13h30-17h

Noyon (Place Saint-Barthélémy)

Vendredi 9h-12h30

Noyon (Place Saint-Barthélémy)

03 22 82 62 72

franceservices-noyon@picardie.msa.fr



Vous souhaitez faire immatriculer votre véhicule, vous avez besoin d'aide pour demander une allocation logement ? Vous aimeriez préparer votre retraite mais n'êtes pas à l'aise avec les outils informatiques, **France services** vous guidera dans l'utilisation des services en ligne dédiés. Les animateurs vous accompagnent également gratuitement dans vos démarches administratives :

- ⇒ Je prépare ma retraite
- ⇒ Je suis victime d'une infraction
- ⇒ Je déclare mes impôts
- ⇒ Je perds un proche
- ⇒ J'attends un enfant
- ⇒ Je recherche un emploi
- ⇒ Je déménage
- ⇒ Je change de véhicule, etc...



Informations (suite)...



Un conseiller numérique vous accompagne dans :

-  Vos démarches administratives
-  Des formations ou une initiation personnalisée
-  Des ateliers numériques

Hakim DRAH - Responsable du Service Numérique à la CC2V et ses collègues peuvent intervenir en Mairie afin de répondre à vos demandes concernant un accompagnement numérique (démarches administratives, prise en main de matériel, création de compte/boîte mail, etc...)

Pour cela, veuillez vous faire connaître en Mairie au 03.44.76.84.84 qui fera le relais auprès du Service Numérique afin de définir la date et l'heure retenues pour votre accompagnement. Les créneaux horaires sont du mardi au vendredi, 9h-10h30 ou 10h30-12h.

La Mairie mettra une salle à disposition.

AIDE À L'INSTALLATION D'UN BOITIER BIOÉTHANOL*

Le Conseil départemental de l'Oise encourage la mobilité durable et s'engage pour votre pouvoir d'achat.

Une aide forfaitaire de *
300 €

SANS CONDITION
DE RESSOURCES



* Pour convertir votre voiture particulière essence au bioéthanol avec l'installation d'un boîtier E85 homologué.

Retrouvez toutes les conditions sur www.oise.fr

Plus d'informations au **03 44 06 61 60** et déposez votre dossier sur oise.fr

Informations (suite)...

Pour préserver votre environnement et votre pouvoir d'achat, le Conseil départemental de l'Oise agit en favorisant la mobilité durable !
Profitez d'une aide forfaitaire de **300 €** pour convertir votre voiture particulière essence au bioéthanol avec l'installation d'un boîtier E85 homologué*.

Cette aide est attribuée aux particuliers, sans condition de ressources, à raison d'une aide par foyer fiscal, à compter du 30 juin 2022. La pose du boîtier E85 homologué doit être effectuée par un installateur agréé qui se situe dans l'Oise.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Le bénéficiaire de l'aide doit :

- ▶ Disposer de sa résidence principale dans l'Oise ;
- ▶ Être une personne physique propriétaire en nom propre d'une voiture particulière à essence à usage personnel ;
- ▶ Être propriétaire d'une voiture particulière à essence dont la carte grise comporte la mention J.1.VP (voiture particulière) ;
- ▶ Avoir converti, à compter du 30 juin 2022 (date de la facture acquittée faisant foi), le véhicule au bioéthanol avec la pose d'un boîtier E85 homologué par un installateur agréé* qui se situe dans l'Oise.

COMMENT DÉPOSER VOTRE DOSSIER ?

Vous avez 3 possibilités pour déposer votre dossier de demande d'aide à la conversion au bioéthanol de votre véhicule

- ▶ **En ligne sur oise.fr** pour accéder à la plateforme des aides du Conseil départemental de l'Oise
- ▶ **En téléchargeant et complétant le dossier de candidature** à renvoyer avec l'ensemble des pièces justificatives par email à aidesauxparticuliers@oise.fr
- ▶ **Par courrier** à l'adresse suivante :
Conseil départemental de l'Oise
Direction de l'Attractivité et du Soutien aux Acteurs Territoriaux
Aide à la conversion bioéthanol des véhicules
1, rue Cambry CS 80 941
60 024 BEAUVAIS CEDEX

Pour toute question sur l'aide à l'installation d'un boîtier bioéthanol, vous pouvez nous contacter :
☎ par téléphone au **03 44 06 61 60**
✉ par mail à aidesauxparticuliers@oise.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et de 14h à 17h00

* Le Département n'a missionné aucun installateur. Aussi, tout démarchage au nom du Conseil départemental qu'il soit à domicile, par téléphone, ou par courrier... est à considérer comme abusif et frauduleux.

Informations (suite)...

SE RENSEIGNER
ALLO OISE SENIORS

03 44 82 60 60

☎ PRIX D'UN APPEL LOCAL

Du lundi au vendredi
de 08h00 à 19h00 (sans interruption)
et le samedi de 09h00 à 13h00
ou par mail à l'adresse suivante :

allo-oise-seniors@oise.fr



**AGE D'OR
SERVICES**

Agence l'Age d'Or
2 Rue des Frères-Greban
60200 COMPIEGNE
Tél : 03.44.44.01.01

Mail : compiegne@agedorservices.com

L'entreprise Compiégnoise «**Age d'Or**» a repris en totalité
l'activité de portage de repas précédemment gérée
par l'association «**Les Pélicans**».



BESOIN D'UNE AIDE A DOMICILE ?

Ménage
Repassage



Aide à la
personne



Garde de
nuit



Garde
d'enfants



VOUS SOUHAITEZ EMBAUCHER UNE AIDE A DOMICILE ?

- Pour vous, nous nous engageons à :
 - Recruter des professionnels qualifiés
 - Rédiger le contrat de travail
 - Etablir les fiches de paies
 - Gérer les déclarations à l'URSSAF et à la CPAM
- Devis gratuit
- Aides financières sous conditions pouvant aller jusqu'à 100%

50%
des sommes
versées
déductibles des
impôts

L'Abej-Coquerel s'engage à vos côtés pour vous aider au mieux 03 44 75 05 06



Adhap Services
149 Rue de Paris
60200 COMPIEGNE
Tél : 03.44.36.72.96
Mail : adhap60a@adhapservices.eu

Bureaux ouverts de 9h à 12h et de 14h à 18h

L'entreprise **Adhap Services** est spécialisée dans l'aide à domicile:
Travaux ménagers, accompagnement, gardes personnalisées,

Numéros utiles...



S.A.M.U : 15
Pompiers : 18
**Centre de Secours
60150 Thourotte :**
03.44.90.61.12
Gendarmerie Nationale : 17
Appel d'Urgence en Europe : 112
Appel d'Urgence en Europe : 115
**Appel d'Urgence sourds et
malentendants :** 114

Hôpital de Compiègne :
03.44.23.60.00
Polyclinique Saint Côme :
03.44.92.43.43

Infirmiers Ribécourt :
06.11.69.26.81, 06.40.40.85.52
07.71.13.32.47, 06.58.50.12.95

Médecins Ribécourt :
03.44.76.92.29, 03.44.76.80.76

Dentistes Ribécourt :
03.44.76.92.62, 03.44.75.77.77

Sage-Femme Ribécourt :

Trésorerie de Compiègne :
03.44.92.58.58

CC2V : 03.44.96.31.00

Conseil Départemental de l'Oise:
03.44.06.60.60

**Assistants sociaux de
Thourotte :** 03.44.10.82.40

Gendarmerie de Ribécourt :
03.44.75.82.17

**Préfecture et Sous-Préfecture de
l'Oise (n° unique) :**



PARTICULIERS

Vous avez besoin d'aide au quotidien ?
Nous avons la personne qui conviendra pour vous aider sans aucune contrainte administrative.



TÂCHES MÉNAGÈRES
VITRES
REPASSAGE



JARDINAGE
BRICOLAGE
COURSES



AIDE ADMINISTRATIVE
SERVICES
GARDE D'ENFANT
de plus de 3 ans

DEMANDEURS D'EMPLOI

Nous vous aidons à retrouver du travail et si nécessaire nous vous apportons notre aide dans les formations spécifiques pour ces emplois.



CONTRAT SIGNÉ
AVEC PARTAGE TRAVAIL
ACCOMPAGNEMENT
VERS L'EMPLOI DURABLE



MISSIONS CHEZ
PRO & PARTICULIERS
MISE EN RELATION
AVEC DES EMPLOYEURS



DES MISSIONS
DE 1 À 35H / SEMAINE
FORMATION

Petit moment de convivialité...

Mariage



Un moment convivial a été partagé le 1er octobre 2022 pour l'union de Nathalie CLEMENT - animatrice du périscolaire et Romuald DENIS qui se sont dit « Oui » le 27 août 2022. L'équipe municipale et moi-même leur avons présenté **TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR.**

Pacs



Le même jour nous avons également présenté **TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR** à Adéline COQUERELLE - secrétaire de Mairie et Olivier SCAL qui se sont pacsés le 1er août 2022.

Un présent a été offert aux deux couples.

Petit retour en images



Animations communales ...

Retraite aux flambeaux

Le village a fêté le 14 juillet dès le 13 au soir. C'est sous une belle soirée d'été que les Pimpréziens se sont réunis Place de la Mairie, pour la traditionnelle retraite aux flambeaux. Les membres du Conseil Municipal mobilisés pour cet évènement, ont distribué des lampions aux multiples couleurs aux petits et grands.

C'est un cortège d'une centaine de personnes, parents et enfants, qui a apprécié la randonnée nocturne dans les rues de la commune, accompagnée d'une animation musicale assurée par l'A.V.M.P.

A l'issue de cette promenade, nous nous sommes retrouvés autour du verre de l'amitié.



Commémoration de la Fête Nationale



Animations communales (suite)...

Commémoration de la Fête Nationale (suite)

Le 14 juillet, M. Le Maire, son Conseil Municipal, les Anciens Combattants, l'AVMP et de nombreux citoyens, se sont retrouvés au Monument aux Morts, où deux enfants, accompagnés de M. le Maire, ont déposé un coussin de fleurs afin d'honorer nos morts. Il a été demandé à l'assemblée d'observer une minute de recueillement. Le discours a été prononcé en rappelant quelques faits historiques. Tous les administrés étaient conviés à se rendre à la Mairie pour prendre le verre de l'amitié offert par la commune.



Divertissements de l'après-midi

L'après-midi, des jeux pour les grands et petits avaient été organisés sur le terrain derrière la salle des fêtes. Les plus grands ont pu apprécier le tir à la carabine. Les plus petits ont pu se divertir sur divers stands avec différents jeux picards, la course en sac, la course du garçon de café, des circuits de vélos. Des lots ont été offerts par la Mairie afin de remercier chacun pour sa participation.



Animations communales (suite)...

Commémoration de la Fête Nationale (suite)

En soirée, grand succès encore où près de 250 personnes ont pu apprécier le repas servi par les membres du Conseil Municipal. Sono Melody a assuré l'animation musicale et nous a permis d'esquisser quelques pas de danse. Juste avant la nuit, le ciel de PIMPREZ a brillé sous un magnifique feu d'artifice offert par la Mairie.

Cette année, la fête nationale avait une saveur toute particulière : celle d'une vie normale presque retrouvée, le temps du 14 juillet.



Journée détente et barbecue

Le dimanche 28 août 2022, à 8h30, le parking de la salle des fêtes connaît une certaine effervescence. En effet, c'est le point de rassemblement pour la randonnée pédestre organisée par la municipalité.

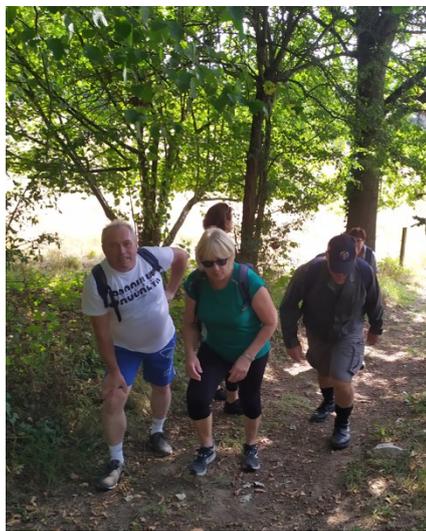
Au vu de la forte affluence (70 marcheurs), 3 groupes de marche ont été organisés. Une bouteille d'eau, une pomme, une barre de céréales, offerts par la municipalité, ont été distribués avant le départ.

Les randonneurs ont parcouru plus de 11 km. Le soleil était au rendez-vous, ce qui a permis aussi d'embellir cet évènement.



Animations communales (suite)...

Journée détente et barbecue (suite)



De retour, un barbecue organisé à la salle des fêtes a réuni les randonneurs ainsi que certains Pimpréziens, dans un moment de convivialité apprécié de tous. 110 personnes étaient au rendez-vous.

Les participants ont également profité d'un bel après-midi récréatif pour s'adonner à la pétanque, aux cartes ainsi qu'aux jeux de société.

Un grand merci aux intervenants qui ont participé à cette journée !

Ce fût un réel plaisir partagé avec vous.

En 2023 nous réfléchirons à deux parcours de différente distance. On compte sur vous !!



Animations communales (suite)...

Journée « Nettoyons la nature »

Un petit geste citoyen, un grand pas pour la planète !!!

Le 25 septembre 2022, la commune a organisé l'opération "Nettoyons la nature" en partenariat avec LECLERC. Une cinquantaine de bénévoles, enfants et adultes, se sont retrouvés à la Mairie pour effectuer le ramassage des déchets le long des voies publiques. C'est près de 370 kg de déchets qui ont été ramassés.

Les volontaires divisés en plusieurs groupes, équipés de chasubles et de gants (fournis par Leclerc - partenaire) et encadrés par les élus, ont parcouru la commune sous un beau soleil pendant 3h, dans une ambiance conviviale, en quête de dépôts sauvages.

Bords de route, bords du canal, partout des détritrus sont découverts. Des mégots de cigarettes, des bouteilles, des papiers, des bouteilles plastique et en verre, de la ferraille mais également des pneus et des pièces de voitures, un pare-brise...

Malgré l'intervention régulière en cours d'année de nos agents techniques, il reste encore des secteurs à nettoyer.

Cette opération sera donc reconduite une nouvelle fois l'an prochain.



Animations communales (suite)...

Commémoration du 11 novembre 1918

Vendredi 11 novembre, les habitants de PIMPREZ et notamment les enfants ont répondu à l'invitation de la municipalité pour commémorer l'anniversaire de la fin de la guerre 1914-1918. Un hommage à tous les soldats morts pour la France a été rendu. Le rassemblement a eu lieu à la Mairie à 10h30, sur le parking, pour se rendre au Monument aux Morts où une gerbe a été déposée.

Tous ont assisté solennellement à l'allocution de Monsieur le Maire et ont chanté l'hymne national français.

A l'occasion de cette commémoration, M. David DENIZOT s'est vu remettre la médaille du Combattant par le Secrétaire/Trésorier de l'Association des Anciens Combattants de PIMPREZ.

Après cette remise de récompense, le cortège s'est dirigé vers le cimetière.

Un grand merci à l'Association des Véhicules Militaires de Picardie pour l'animation de cette matinée.

A l'issue de cette commémoration, les participants ont été invités à rejoindre la salle des associations où un verre de l'amitié leur fut servi en toute convivialité.



Animations communales (suite)...

Le Repas des aînés : Une tradition renouvelée avec succès

Une tradition « bien ancrée dans l'histoire de la commune » que les élus avaient hâte de pouvoir renouveler. Après 2 années de report en raison de la crise sanitaire, nos aînés âgés de 65 ans et plus étaient nombreux à répondre à l'invitation de Monsieur le Maire, le samedi 26 novembre 2022.

Le Conseil Municipal ainsi que certains membres du CCAS ont répondu également présents.

Dans la salle des fêtes décorée aux couleurs de Noël, plus d'une vingtaine de tables ont été dressées avec grand soin pour accueillir les petits groupes autour du menu concocté par Monsieur DELSAUX du Domaine des Thermes à PIERREFONDS, accompagné de ses serveurs. L'ambiance était à la joie et au plaisir de se retrouver.

Avec plus de 80 personnes, un animateur musical plein d'entrain, la surprise de voir le chef cuisinier prendre le micro pour interpréter magnifiquement quelques chansons du répertoire de **Johnny Hallyday**, des invités en forme, un bon repas, tout était réuni pour faire de cette journée un moment très convivial qui a été apprécié de tous.



Animations communales (suite)...

Le village a préparé Noël...

En cette période de fin d'année, les décorations de Noël ont fait leur apparition dans le village.

Par contre, le Conseil Municipal a fait le choix délibéré de ne pas installer les décorations lumineuses dans les rues, en raison de l'augmentation de l'énergie.

Lors du premier week-end du mois de décembre, des élus du Conseil Municipal ainsi que certains de leurs conjoints, ont installé les sapins de Noël devant la Mairie, devant l'école, ainsi que les décorations en bois afin d'égayer cette fin d'année.

Sapins devant la Mairie



Rue Cezslaw Barski



Animations communales (suite)...

Top départ pour les illuminations de Noël

Samedi 3 décembre 2022, malgré le froid, de nombreux Pimpréziens étaient réunis devant la Mairie pour le lancement des festivités de fin d'année.

Monsieur le Maire a lancé le compte à rebours avec les enfants présents, avant l'illumination des sapins.



Du vin chaud ou du chocolat chaud, accompagné de viennoiseries, de confiseries et de clémentines ont été offerts par la Mairie dans la cour de l'école, ce qui a clôturé cette soirée conviviale.



Animations communales (suite)...



La boîte aux lettres du Père Noël

Le top départ de la boîte aux lettres du Père Noël a été donné également le 3 décembre.

Cette dernière a connu une grande affluence. Le Père Noël a récompensé tous les enfants qui lui avaient adressé un courrier, des dessins, une liste de cadeaux, avant son passage dans toutes les habitations.



Les enfants du périscolaire se sont regroupés pour déposer leur courrier au Père Noël

Animations communales (suite)...

L'intérieur de la Mairie a revêtu ses habits de fêtes



Dessins réalisés par les enfants du périscolaire



Animations communales (suite)...

Passage du Jury pour le concours de maisons décorées...

Accompagnés par le froid, les membres du jury flânaient dans les rues de PIMPREZ en quête des plus belles décorations de Noël. Cette année, encore le jury se heurta à un dilemme, tant les réalisations rivalisaient de beauté. Après consultation, ce vendredi 16 décembre, les membres du jury délibérèrent :

1er : M. et Mme RAMELET

Notre coup de cœur pour les décorations de M. et Mme RAMELET. Un festival de couleurs et de motifs, nous plongent au cœur de la magie de Noël. Mais l'ensemble reste homogène et de bonne facture.



2nd : M. et Mme MIHES

De nombreux sujets lumineux nous ramènent à l'univers de Noël. Notons une agréable décoration (faite main) sur les vitres de la maison.



3ème : M. et Mme PEREZ

Nous avons craqué, pour cette jolie décoration entièrement faite main, soulignée discrètement d'un trait de lumière. De nombreux motifs rappellent le thème de Noël.



Un grand merci à Patrick VEYSSIER et Marie-Françoise DEPRez, à Maxime DIDELET, Jean-Jacques DIRSON, Yannick ROUSEAU, membres du Jury ainsi qu'à Maryse DELIGNY pour les prises de photos.

Animations communales (suite)...

Noël du personnel

Comme chaque année, le Maire et ses Adjointes se sont cotisés pour offrir un Noël au personnel. La date du mercredi 14 décembre avait été privilégiée afin que tout le monde soit présent.

Un petit discours a été prononcé par M. le Maire. Puis, ensuite, nous avons donc profité tous ensemble de ce moment exceptionnel et chaleureux autour d'une bûche. **UN GRAND MERCI A TOUS** pour leur dévouement tout au long de cette année 2022.



Distribution de colis gourmands

Le samedi 17 décembre 2022 au matin, les membres du Conseil Municipal et du CCAS se sont mobilisés pour distribuer au domicile de nos aînés, le traditionnel colis de Noël dans le respect des règles sanitaires.



Animations communales (suite)...

Retour en images sur l'après-midi consacré au spectacle et au goûter des enfants

Tradition oblige et joie de faire plaisir aux enfants, le Conseil Municipal de PIMPRESZ a de nouveau organisé un arbre de Noël pour les enfants des petites sections aux grands CM2.

Un spectacle interactif a été offert par la municipalité. Il a su émerveiller nos bambins grâce à la magie des costumes, des danses et des chants.

Un stand maquillage a également été tenu.

Le Père Noël nous a fait la joie et l'honneur de passer par PIMPRESZ pour prendre le temps, avec chacun des enfants de distribuer un petit cadeau et un sachet de chocolats. Merci Père Noël pour ce temps précieux ; nous avons vu la joie dans les yeux des enfants !

Quoi de mieux ensuite que de partager un petit goûter entre copains. Chocolat chaud, jus de fruits, friandises, clémentines, pour aiguïser les papilles.

Merci aux enfants de leur présence, aux parents de leur confiance et au Père Noël de sa bienveillance !



Animations communales (suite)...

Cérémonie des vœux du Maire

Ce vendredi 6 janvier 2023 à 19h, a eu lieu, à la salle des fêtes, la cérémonie des Vœux du Maire. Cette dernière n'avait pu avoir lieu depuis notre élection en 2020, en raison des conditions sanitaires relatives à la Covid 19.

Nous avons été honorés de la présence de nombreux administrés, élus, autorités dans ce moment de partage et de convivialité.



Animations communales (suite)...

Remise des prix du Concours Communal de Maisons décorées 2022

Ce vendredi 6 janvier 2023 avait lieu, à la salle des fêtes, lors de la cérémonie des vœux du Maire, la remise des récompenses aux heureux gagnants des maisons décorées. Les Adjointes au Maire ont accueilli les heureux gagnants et leur ont remis leur diplôme ainsi qu'une carte cadeau.

Le podium :

1er : Mr et Mme RAMELET - Carte cadeau de 150€

2ème : Mr et Mme MIHES - Carte cadeau de 100€

3ème : Mr et Mme PEREZ - Carte cadeau de 50€

Un grand «Merci et Bravo» à tous les participants du concours, ainsi qu'à tous les habitants, pour leurs jolies décorations et illuminations, qui rendent notre commune si belle en période de fêtes !



Animation à venir...

C'est une première à PIMPREZ et une joie pour la municipalité de mettre à disposition notre salle des fêtes pour un spectacle en commun avec la CC2V.

Nous vous y attendons nombreux. L'inscription est recommandée mais pas obligatoire (voir ci-dessous). C'est une question d'organisation!!!

LA FOLLE HISTOIRE DE FRANCE

PIMPRESZ

LA FOLLE HISTOIRE DE FRANCE

Venez passer le meilleur cours d'histoire de votre vie ! Bienvenue en classe, Terrence accueille les spectateurs qui le temps de la colle redeviennent des élèves. Colle interrompue par l'arrivée de Malik, venu faire le down devant ses camarades. Rapidement il est puni par Terrence et forcé à réviser son contrôle d'histoire. Mais la tâche n'est pas simple face à l'espièglerie de ce redoublant multirécidiviste cumulant 20 ans de 5^{ème} ! Le public n'est pas en reste, enfants comme adultes sont invités à jouer leur rôle. Délégués, cancre ou fayots, chacun participe à sa manière.

Pièce interprétée par Nicolas Pierre et Brice Borg.

-  Rue Robert Delage
Pimprez
-  1h30
-  + de 7 ans
-  Inscriptions :
03 44 96 31 00
culture@cc2v.fr
-  200 personnes max
-  Tarif unique : 3 €



VENDREDI 27 JANVIER 2023
À 20H30

COMMENT VENIR ?



CULTURE CC2V - SAISON 2022/2023

RETROUVEZ NOUS SUR :

Ecole...



Un conseil d'école s'est tenu le 07 novembre 2022. Lors de cette séance le règlement intérieur de l'école n'a pas été modifié.

L'effectif est de 87 élèves, se décomposant comme suit :

♦ Mme DEROCHE	17 élèves	(13 PS et 4 MS)
♦ Mme CHARLET	22 élèves	(9 GS et 13 CP)
♦ Mme LAROCHE	21 élèves	(14 CE1 et 7 CE2)
♦ Mme LE GUEN	27 élèves	(14 CM1 et 13 CM2)

Le projet d'école est basé sur : développer et assurer une meilleure maîtrise de la langue écrite, développer et améliorer les compétences en logique et en résolution des problèmes, garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège, enfin garantir la continuité pédagogique.

Sécurité : l'alerte incendie du 20 septembre s'est déroulée pendant le temps de cantine. Elle s'est révélée assez négative. Un autre exercice sera organisé. La Mairie a doté l'école d'un nouveau signal. Il a été déclenché au préalable afin que les élèves puissent l'identifier. L'alerte intrusion/confinement réalisée le 20 octobre s'est bien déroulée.

Évaluation des élèves de cycle 2 : Elles ont eu lieu courant septembre en mathématiques et en français. Une deuxième évaluation se déroulera en janvier 2023 pour les CP.

Protocole sanitaire : Ce dernier est à son niveau le plus faible. Il faut néanmoins poursuivre les gestes qui préviennent le retour de l'épidémie.

Projets pédagogiques : Le thème est « Les Arts ». La natation reprendra du 03 janvier 2023 au 1er avril 2023 pour les GS/CP (Frais pris en charge par la Mairie). La présence de parents accompagnateurs sera indispensable. D'autres projets seront menés dans chaque classe.

Coopérative scolaire : Le bilan réalisé par Mme DEROCHE - mandataire de la coopérative, fait ressortir un solde de 4489.13€, sans l'argent de la kermesse. Reste à comptabiliser l'achat des photos.

Toute l'équipe enseignante tient à remercier David DENIZOT - responsable technique qui fait un travail rapide et de qualité.

Un grand merci également à Angélique POUX - agent territorial, qui a su s'adapter aux différents postes lors de ses récents remplacement.

Présence de deux bénévoles au sein des classes de maternelle pour lire des histoires aux enfants et les accompagner lors d'activités manuelles.

Ecole (suite)...

Aménagements mis en place par la commune :

- ◆ Un second porte vélos a été installé,
- ◆ La connexion à la fibre a été réalisée ainsi que l'installation d'une ligne téléphonique dans la classe de maternelle,
- ◆ Le PPMS (Plan particulier de mise en sûreté),
- ◆ Mise aux normes des plans d'évacuation,
- ◆ L'accès ENT (espace numérique de travail) qui permet aux parents et aux enseignants d'avoir accès à des informations sur de nombreux éléments de l'école par rapport à leur enfant scolarisé.



Pour l'équipe scolaire

La nouvelle posture Vigipirate « hiver - printemps 2023 » est active depuis le 21 décembre 2022 et maintiendra l'ensemble du territoire national au niveau « *sécurité renforcée - risque attentat* ».

Visite des élèves de CE1 et CE2 en Mairie

A l'initiative de Mme LAROCHE - Professeure des Ecoles à PIMPREZ, la Mairie a reçu le 5 décembre 2022, la visite des élèves de CE1 et CE2.

Accueillis par M. Le Maire et la première Adjointe, les élèves ont découvert la salle du Conseil Municipal, qui est également la salle des mariages.

Ils ont pu voir les symboles de la République, comme la « Marianne », le portrait du Président de la République, ainsi que la Croix de Guerre décernée au village de PIMPREZ en 1923.

Ce moment d'échange, sous forme de questions/réponses, a permis aux élèves de connaître le fonctionnement d'une Mairie et s'inscrit parfaitement dans le programme d'éducation civique.

Au terme de cette visite, M. Le Maire a remis à chaque élève un petit livret intitulé « A la découverte de ta Commune... » pour leur permettre d'approfondir leurs connaissances sur le rôle et le fonctionnement de leur Mairie et les missions des élus.



Périscolaire...

Accueil Périscolaire

Chères familles,

Nous arrivons à cette fin d'année 2022!!! Faisons une petite rétrospective de ce qui c'est passé au périscolaire et à la cantine depuis la rentrée.

Nous avons servi 2379 repas ce qui correspond à une moyenne de 44 par jour sur deux services.

A la rentrée de septembre, les enfants ont pu déguster la récolte généreuse de tomates cerises, qu'ils ont plantées en mai 2022.

En partenariat avec la bibliothèque de la Mairie, 1 fois par mois un groupe d'enfants du CE2 au CM2, profite des ouvrages mis à leur disposition. Cette action commence à porter ses fruits car certains d'entre eux deviennent des lecteurs assidus.

Pour Halloween, les locaux du périscolaire ont été décorés par les enfants. Au programme, décoration de citrouilles. Nous remercions Mmes PICARD ML. et GOMEZ A. pour leur don de citrouilles.

En ce qui concerne le mois de décembre, 66 enfants ont pu profiter d'un repas de Noël amélioré :

- ◆ Rillettes de la mer
- ◆ Aiguillettes de canard accompagnées de pommes de terre en forme de bouchon
- ◆ Mini roitelet
- ◆ Fondant au chocolat accompagné de ses clémentines et bien sur d'un petit Père Noël en chocolat.

Et juste avant les vacances, les enfants inscrits au périscolaire on ramené des créations pour offrir à leurs parents.

Pour clôturer ce mot de fin d'année, je remercie les parents de leur confiance, les élus et le personnel de la Mairie pour leur investissement au quotidien et lors d'absence d'un membre de l'équipe, et bien sûr merci à mes collègues de la cantine et du périscolaire qui chaque jour essaient de proposer de nouvelles activités manuelles ou des jeux récréatifs sur les temps de cantine.

L'équipe du périscolaire vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et vous adresse ses vœux de santé et de bonheur pour l'année 2023 .

Vincent GRÜN - Directeur du Périscolaire

Périscolaire (suite)...

Cueillette et dégustation de tomates cerises



Activités journalières au périscolaire



Périscolaire (suite)...

Activités autour d'Halloween



Repas de Noël à la cantine



Créations pour les parents



Centres de loisirs

Du 13 au 24 février 2023, les animateurs de la CC2V accueilleront les enfants du territoire sur les sites de Bailly et de Thourotte.

De nombreuses activités seront proposées aux enfants par des animateurs diplômés.

Pour les inscriptions : - Rendez-vous sur le Portail Famille de la CC2V : cc2v.portail-defi.net
ou Pôle Enfance Jeunesse pour les nouvelles familles

Pour les séjours au ski : - Inscription du 16 janvier au 3 février
- Renseignements au **03.44.90.61.40** ou pole@cc2v.fr

Planning 2023	Dates des vacances	Dates d'inscriptions
Séjour ski	12/02 au 18/02	16/01 au 03/02
Centre de loisirs hiver	13/02 au 24/02	16/01 au 03/02
Centre de loisirs printemps	17/04 au 28/04	20/03 au 07/04
Centre de loisirs juillet (3-12 ans)	10/07 au 28/07	31/05 au 23/06
Centre de loisirs août (3-12 ans)	31/07 au 30/08	31/05 au 13/07
Séjours été ados	4 séjours en juillet et août	30/05 au 23/06 (juillet) 30/05 au 13/07 (août)
Centre de loisirs Toussaint	23/10 au 03/11	25/09 au 13/10



Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance de la CC2V a repris ses animations à la rentrée avec comme fil conducteur « les pays du monde ». Les enfants vont voyager dans de nombreux pays et les parents pourront découvrir différentes cultures.

C'est un lieu d'information et d'accompagnement gratuit pour les parents ou futurs parents et les professionnels de l'accueil individuel. Il peut vous aider dans votre rôle de « parent employeur ».

Pour les assistantes maternelles, le Relais propose des ateliers d'échanges et de professionnalisation ainsi que des formations. Ces ateliers créent un échange entre les assistantes maternelles agréées et les animatrices du Relais sur leur métier et sur l'accueil des enfants. Ces échanges se déroulent dans une ambiance conviviale et favorisent la sociabilisation, la découverte de nouvelles pratiques et de nouveaux jeux pour enfants.

Les évènements à ne pas manquer dans les mois à venir :

- ◆ Semaine de la petite enfance qui va avoir lieu du lundi 20 mars au vendredi 24 mars.
- ◆ Réunion « Déclaration fiscale de l'assistante maternelle » en avril.
- ◆ Réunion « le calcul, le paiement des congés payés et la déclaration à PAJEMPLOI » en mai.
- ◆ Journée découverte au Zoo d'Amiens réservée aux assistantes maternelles agréées et parents employeurs le mercredi 21 juin.
- ◆ Nuit du handicap en juin.

Retrouver tout le planning du Relais sur le site internet : cc2v.fr.



Les Associations...

Le Comité des Fêtes de PIMPRESZ

L'année 2022 se termine déjà!!

Nous avons proposé durant cette année quelques animations qui ont rencontré un vif succès auprès des Pimpreziennes et Pimpreziens. Les Années 80 le 14 mai, le loto le 17 septembre animé par l'inégalable Sylvie DENIZOT. Seule notre soirée du 15 octobre a dû être annulée en raison de la recrudescence dans les villages alentours, de soirées à thème identique à la notre.

Le Comité des Fêtes gère désormais la buvette lors des animations communales de la Mairie.

Pour l'année 2023, nous avons réservé la salle pour le 1er avril afin de vous proposer une soirée « Années 80 » et nous prévoyons courant septembre un loto si les travaux de la salle des fêtes ne sont pas en cours.

Le loto du 17 septembre...

Le traditionnel loto annuel du Comité des fêtes de PIMPRESZ, organisé le samedi 17 septembre dernier dans la salle des fêtes, a attiré de très nombreux amateurs. Si l'on se réfère à plusieurs échos, c'était le premier loto depuis le début de l'épidémie, ce qui nous ramène à quelque deux ans et demi en arrière. Ainsi, au-delà de l'espoir de gagner un lot, c'était aussi du partage, des retrouvailles pour les amateurs de loto.

Les joueurs sont arrivés de bonne heure pour se réserver les meilleures places.

Aux commandes de ce loto, se trouvait Sylvie DENIZOT, membre du comité des fêtes, qui annonçait le type de tirage, une, deux lignes ou un carton entier, conditionnant naturellement la valeur des lots, uniquement des bons d'achat. Deux pauses ont été observées. Elles ont permis aux joueurs de profiter du bar et de déguster les réalisations faites « maison » (crêpes, croque-monsieur, sandwiches) mais aussi de se détendre, de relâcher leur attention, surtout pour ceux devant visionner d'un seul coup d'œil plusieurs cartons. Les tirages, qui avaient débuté à 19 h, ont pris fin vers 00h30.

Un grand MERCI à celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de cette manifestation.



*Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une très belle et heureuse
Année 2023*

Les Associations (suite)...



A.C.V.G de PIMPRESZ



Calendrier 2023

Janvier : assemblée générale (date non définie à ce jour)

19 mars : cérémonie commémorative pour les combattants de la guerre d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

8 mai : cérémonie commémorative de la fin de la seconde guerre mondiale.

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

14 juillet : cérémonie commémorative de la prise de la bastille.

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

11 novembre : cérémonie commémorative de l'armistice de la guerre 1914 – 1918.

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Les anciens combattants vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

Le président

LUC Claude

Les Associations (suite)...

Association communale des chasseurs de PIMPRESZ

La saison de chasse 2022 se termine et un grand changement s'oriente à l'horizon pour notre société de chasse.

Evoqué lors de notre dernier article, le pavillon de chasse va être démoli. C'est une page de la vie de l'association de chasse qui se tourne. La commune, solidaire avec les chasseurs que nous remercions vivement, recherche dès maintenant une solution physique de remplacement. Une « cabane de chasse » est un symbole fort pour notre association, c'est notre lieu de prédilection pour nos rassemblements, nos réunions et nos moments de détente.

Cette année, la taxe à l'hectare, un dispositif de financement du montant des indemnités de dégâts, a été encore très onéreuse. Elle impacte considérablement notre budget. Il est essentiel que les propriétaires, réservant leurs terres, prennent conscience qu'ils devront contribuer à cette taxe.

Notre activité principale reste la régulation des animaux nuisibles tel que le sanglier, coordonnée par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise. Nous nous réunissons tous les samedis de septembre à fin février de l'année suivante. Au-delà de ces dates, nous entretenons notre secteur attribué par débroussaillage, coupe d'arbre tombé, etc...

Nous tenons à renouveler nos plus vifs remerciements, à l'équipe municipale, pour la subvention attribuée chaque année et nous vous assurons que cet argent est utilisé à bon escient (Agrainage, achat et entretien des miradors pour la sécurité, contribution aux dépenses liées aux grands gibiers, etc...).



L'association communale des chasseurs de PIMPRESZ vous souhaite une très Bonne Année 2023.

Les Associations (suite)...

Le Club Amitiés du 3ème âge



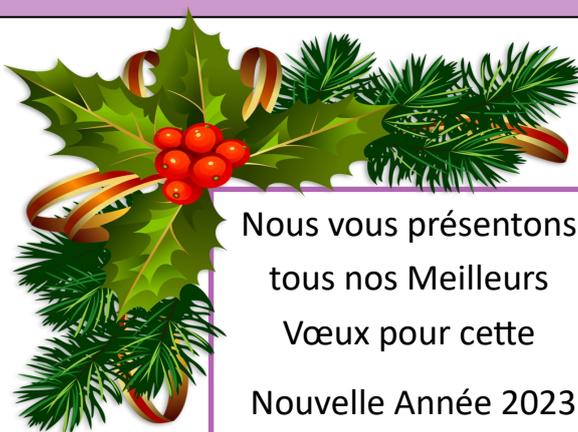
Si vous avez 55 ans et plus n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Nous vous attendons nombreux tous les jeudis de 13h30 à 18h00 pour un après-midi de détente à la salle des Associations.



Josiane GSCHWIND
La Présidente

Un goûter en décembre...



Nous vous présentons
tous nos Meilleurs
Vœux pour cette
Nouvelle Année 2023



Les Associations (suite)...

Le YOGA dans notre village...

Depuis quelques années déjà, nous avons la chance de pouvoir pratiquer le Hatha Yoga sur PIMPRESZ, tous les vendredis de 18h à 19h45, dans la Salle des Associations.

Ce cours s'adresse aux adultes désireux de pratiquer, en douceur, des postures qui vous permettront de garder un corps souple et en bonne santé. Vous apprendrez aussi des techniques respiratoires, de relaxation et de méditation afin de mieux gérer stress et anxiété.

Si vous êtes intéressé(e) par la découverte de cette discipline venue d'Inde, vous pourrez tout au long de l'année nous rejoindre et faire un essai.

Les coordonnées du Professeur :

Mme BOFF Katy

Tél. : 06.87.44.73.51

Toute l'équipe vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2023.

Important!!!

Si au hasard d'une balade vous avez pu prendre de jolies photos de notre village et que vous souhaitez nous les faire partager, la Mairie serait ravie que vous lui transmettiez sur :

mairie-de-pimprez@wanadoo.fr

D'avance merci pour votre étroite collaboration.

